



# Tract FERC - 9 mai

mardi 30 avril 2019, par [Bariaud](#)



- Et « en même temps » qu'il s'offre une vaste entreprise de communication, Macron laisse le champ libre à son gouvernement pour aligner les projets de contre-réformes, néfastes au monde du travail.
- **Projet de loi de transformation de la fonction publique** qui prévoit la mise en place d'une instance unique en lieu et place des comités techniques et D-FSCT, la suppression des commissions des commissions paritaires, le recours accru aux contractuels et le projet de supprimer à terme 100 000 emplois.
  - **Loi École de la confiance** qui vise à museler les personnels, à écarter l'autonomie des écoles, à augmenter la précarité pour les agents contractuels, etc.
  - **Les réformes du lycée et de la voie professionnelle** qui organisent toutes deux une éducation à deux vitesses basée sur le tri social dans la droite ligne de Parcoursup et ses attendus.
  - **Le décret** instaurant les « ordonnances ESR » et permettant la fusion-externalisation-privatisation de l'enseignement supérieur et de la recherche publique.
  - **Le projet pluriannuel de programmation de la recherche** visant la hausse de la précarité et l'assèchement des financements publics de la Recherche.
  - **Un projet au ministère des sports** qui, après s'être vu privé de la grande majorité de ses crédits d'intervention et de ses prérogatives au profit d'une Agence Nationale du Sport, devra assister impuissant à l'extinction rapide de plus de la moitié de ses personnels techniques et pédagogiques. Les CTSI qui seront externalisés par détachement dans les fédérations sportives. Il n'y aura définitivement plus de concours de recrutement de CTSI et les autres agences du ministère n'auront plus la possibilité de postuler sur ces missions, hormis par la voie du détachement.
  - Pour la **Bibliothèque Nationale de France (BNF)**, au ministère de la Culture, en 2019, les politiques menées entraîneront de nouvelles destructions d'emplois portant à plus de 300 les suppressions de postes en 10 ans, un projet de reorganisation du travail en service public (augmentation du nombre de samedis travaillés, ultra-précarité), un budget de fonctionnement amputé à nouveau de 1,7 millions d'euros.
  - **La poursuite du démantèlement des organismes de formation professionnelle** avec le plan de licenciements de l'AFPA.

**Exigeons le retrait de ces projets détestés !**  
**C'est toutes et tous ensemble que nous ferons plier le gouvernement.**  
**La FERC appelle les salarié-es et les retraité-es à faire grève, à rejoindre les manifestations du 9 mai et à envisager la suite du mouvement et la généralisation de la grève lors d'assemblées générales.**

Fédération CGT de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture  
Avril 2019

Sans surprise, la conférence de presse de Macron n'aura été que la confirmation de son obsession : « Garder le cap ! ». Pire, hormis la ré-indexation des retraites sur l'inflation d'ici 2020, les annonces sont toutes des écrans de fumée.

Ainsi les non fermetures d'écoles ou d'hôpitaux ne signifient pas qu'il n'y aura pas de fermetures de lits, de services ou de classes. L'engagement de classes de moins de 24 élèves jusqu'en CE1 se fait dans le contexte, non remis en cause, des 120 000 suppressions de postes de fonctionnaires. On peut donc craindre pour les effectifs des autres niveaux.

De la même manière, la baisse de l'impôt sur le revenu, et non de la TVA qui est l'impôt le plus injuste, en lien avec la réforme de la fonction publique, fait craindre pour les services publics et est surtout adossée à l'augmentation de la durée de cotisations pour la retraite. L'affirmation du maintien de l'âge légal de départ est donc une vérité sciemment tronquée car pour avoir une retraite à taux plein et éviter la décote les salarié-es seront contraints de travailler plus longtemps pour avoir de quoi vivre (ou survivre) à l'issue

de leur vie professionnelle. Ce n'est pas l'annonce d'une retraite minimum à 1000 € qui pourra satisfaire les revendications des retraité·es.

Et « en même temps » qu'il s'offre une vaste entreprise de communication, Macron laisse le champ libre à son gouvernement pour aligner les projets de contre-réformes, néfastes au monde du travail.

- **Projet de loi de transformation de la fonction publique** qui prévoit la mise en place d'une instance unique en lieu et place des comités techniques et CHSCT, la suppression des compétences des commissions paritaires, le recours accru aux contractuel·les et le projet de supprimer à terme 120 000 emplois.
- **Loi École de la confiance** qui vise à museler les personnels, à écraser l'autonomie des écoles, à augmenter la précarité pour les agent·es contractuels, etc.
- **Les réformes du lycée et de la voie professionnelle** qui organisent toutes deux une éducation à deux vitesses basée sur le tri social dans la droite ligne de Parcoursup et ses attendus.
- **Le décret instaurant les « ordonnances ESR »** et permettant la fusion-externalisation-privatisation de l'Enseignement supérieur et de la Recherche publique.
- **Le projet pluriannuel de programmation de la recherche** visant la hausse de la précarité et l'assèchement des financements publics de la Recherche.
- **Un projet au ministère des sports** qui, après s'être vu privé de la grande majorité de ses crédits d'intervention et de ses prérogatives au profit d'une Agence Nationale du Sport, devra assister impuissant à l'extinction rapide de plus de la moitié de ses personnels techniques et pédagogiques (les CTS) qui seront externalisés par détachement dans les fédérations sportives. Il n'y aura définitivement plus de concours de recrutement de CTS et les autres agent·es du ministère n'auront plus la possibilité de postuler sur ces missions, hormis par la voie du détachement.
- **Pour la Bibliothèque Nationale de France (BNF)**, au ministère de la Culture, en 2019, les politiques menées entraîneront de nouvelles destructions d'emplois portant à plus de 300 les suppressions de postes en 10 ans, un projet de réorganisation du travail en service public (augmentation du nombre de samedis travaillés, ultra précarité), un budget de fonctionnement amputé à nouveau de 3,7 millions d'euros.
- La poursuite du démantèlement des organismes de formation "professionnelle" avec le plan de licenciements de l'AFPA.